

Orientations futures

Le principal défi à relever consiste à tirer parti des progrès accomplis à ce jour afin de régler les problèmes d'ordre écologique actuels, d'intégrer le souci de l'environnement dans la prise de décisions, d'éviter l'émergence de nouveaux problèmes et, enfin, d'élaborer des politiques favorisant la prospérité économique et l'efficacité des gouvernements.

Aucun pays, gouvernement, groupe principal ou particulier ne peut, à lui seul, traduire dans la réalité le concept du développement durable. Tous les partenaires se doivent de poursuivre leur coopération en vue de formuler et de réaliser des plans d'action visant à assurer un développement économique et social respectueux de l'environnement.

(a) Progrès accomplis

Les gouvernements, les principaux groupes et les particuliers de toutes les régions du Canada ont pris de nombreuses mesures de mise en oeuvre des décisions énoncées dans le programme Action 21. On en trouvera divers exemples tout au long du présent rapport.

Un des fondements essentiels qui conditionnent les mesures à prendre à l'avenir concerne le besoin immédiat de recueillir de l'information pertinente et exacte sur ce que les Canadiens, leurs gouvernements, les principaux groupes et institutions font pour atteindre l'objectif de la durabilité.

L'IIDD est en train de mettre au point, au nom du «Projet de société», un système d'information ayant pour buts, d'abord, de repérer et de communiquer des renseignements sur les activités menées au Canada à l'appui du programme d'action de la CNUED et, ensuite, de mettre en lumière les domaines sur lesquels les efforts ultérieurs devraient être axés pour concrétiser les engagements pris à la CNUED. Ce système d'information servira de mécanisme aux organisations désireuses de communiquer à d'autres leur action en cours et les mesures qu'elles prévoient prendre plus tard. Il assurera également une meilleure compréhension des diverses initiatives entreprises à travers le pays, en plus de faire apparaître d'autres domaines où des mesures s'imposent.

Certains gouvernements ont également passé en revue leurs programmes liés à la CNUED. Ces examens ont pour buts, entre autres, d'évaluer le volume de leur activité, de déterminer les possibilités de coopération et de définir les domaines où il conviendrait de renforcer leur action.